

# CHARTRE D'UTILISATION

## DE LA PAGE FACEBOOK

### Ville de *La Farlède*

**FACEBOOK EST UN SERVICE EN LIGNE SUR INTERNET QUI PERMET DE PUBLIER ET DE PARTAGER DES INFORMATIONS DE NATURE DIFFÉRENTE (TEXTES, PHOTOGRAPHIES, LIENS, ARTICLES, AFFICHES,...) À DESTINATION D'UN LARGE PUBLIC. L'OUTIL FACEBOOK PERMET ÉGALEMENT D'INTERAGIR ENTRE « AMIS » OU « FANS » SUR TOUTES LES PUBLICATIONS EN UTILISANT LES COMMENTAIRES.**

**« AIMER » OU « LIKER » LA PAGE VILLE DE LA FARLÈDE SUPPOSE L'ACCEPTATION SANS RÉSERVE ET LE RESPECT DES RÈGLES ÉNONCÉES CI-DESSOUS. FAUTE DE QUOI,**

**TOUT COMMENTAIRE SERA AUTOMATIQUÉMENT SUPPRIMÉ.**

Cette page est avant tout une plateforme d'information concernant les rendez-vous municipaux et associatifs se déroulant à La Farlède. Elle est également un moyen d'informer la population des actions de la municipalité dans le cadre de la vie communale (sous réserve du respect des dispositions législatives en vigueur).

Il ne s'agit en aucun cas d'un outil à

vocation politique, c'est pourquoi tout commentaire ou publication ayant un caractère politique seront également supprimés. La page Facebook n'est qu'un support de communication au même titre que le site internet ou le magazine municipal.

► Toute interpellation des services ou des élus doit donc être adressée à la mairie par voie de saisine informatique sur <http://www.lafarlede.fr/contact> ou par courrier pour être redirigée vers les services compétents.

### IL EST FORMELLEMENT INTERDIT DE :

- PROMOUVOIR DES ACTIVITÉS ILLÉGALES SOUS QUELQUE FORME QUE CE SOIT, NOTAMMENT LA COPIE OU LA DISTRIBUTION NON AUTORISÉE DE LOGICIELS, DE PHOTOS ET D'IMAGES, LE HARCÈLEMENT, LA FRAUDE, LES TRAFICS PROHIBÉS.
- TENIR DES PROPOS À CARACTÈRE DIFFAMATOIRE, RACISTE, HOMOPHOBE, INCITANT À LA VIOLENCE OU À LA HAINE OU À LA XÉNOPHOBIE.
- PROMOUVOIR LA PORNOGRAPHIE, LA PÉDOPHILIE, LE RÉVISIONNISME ET LE NÉGATIONNISME.
- PUBLIER DES CONTENUS CONTREVENANT AUX DROITS D'AUTRUI, INCITANT AUX CRIMES, AUX DÉLITS ET LA PROVOCATION AU SUICIDE.
- PUBLIER DES CONTENUS INJURIEUX, OBSCÈNES OU OFFENSANTS.
- DÉTOURNER L'USAGE DE CETTE PAGE POUR Y EXERCER DE LA PROPAGANDE OU DU PROSÉLYTISME POLITIQUE, RELIGIEUX OU SECTAIRE, AINSI QU'À DES FINS COMMERCIALES.
- DÉNIGRER LES INSTITUTIONS, LA MUNICIPALITÉ, LES ÉLUS, LES AGENTS OU LES ENTREPRISES.

AFIN DE PROTÉGER CES DERNIERS, ET COMPTE TENU DES RÈGLES ÉNONCÉES CI-DESSUS, LA COMMUNE SE RÉSERVE LE DROIT DE MASQUER OU DE SUPPRIMER DES COMMENTAIRES DE LA PAGE FACEBOOK S'ILS NE RESPECTENT PAS CETTE CHARTRE. NOUS NOUS RÉSERVONS ÉGALEMENT LA POSSIBILITÉ, EN DERNIER RECOURS, DE BANNIR DE LA PAGE TOUT UTILISATEUR QUI VIOLERAIT CES RÈGLES ET QUI N'INTERVIENDRAIT SUR LA PAGE FAN QUE POUR PERTURBER L'ACTION D'INFORMATION DE LA MUNICIPALITÉ. CE BANNISSEMENT REVÊT UN CARACTÈRE DÉFINITIF ET POURRAIT SELON LA NATURE DE L'INFRACTION FAIRE L'OBJET DE POURSUITES PÉNALES.